

Capital B annonce une augmentation de capital pour un montant de ~2,2 M€ avec Adam Back pour poursuivre sa stratégie de Bitcoin Treasury Company

- Augmentation de capital à ~2,24 € par action, pour un montant de ~2,2 M€, intégralement souscrite par Adam Back
- Opération pouvant permettre l'acquisition de ~17 BTC supplémentaires, portant la détention potentielle totale par la Société à 2 218 BTC
- Conversion définitive de 4 760 000 OCA B-01 détenues par Fulgur Ventures en 8 750 000 actions ordinaires de la Société

Puteaux, le 18 août 2025 : Capital B (The Blockchain Group, code ISIN : FR0011053636, code mnémonique : ALCPB) (la « Société), société dont les titres sont admis à la négociation sur Euronext Growth Paris, première Bitcoin Treasury Company en Europe, détenant des filiales spécialisées dans le conseil et le développement en Data Intelligence, IA et technologies décentralisées, annonce une augmentation de capital à ~2,24 € par action, pour un montant de ~2,2 M€, intégralement souscrite par Adam Back. La Société annonce également la conversion définitive de 4 760 000 OCA B-01 détenues par Fulgur Ventures en 8 750 000 actions ordinaires de la Société. La Société poursuit ainsi sa stratégie de Bitcoin Treasury Company, focalisée sur l'augmentation du nombre de bitcoin par action sur une base totalement diluée au fil du temps.

Augmentation de capital réservée pour un montant de ~2,2 M€ souscrite par Adam Back

Le Conseil d'administration de la Société a décidé le 15 août 2025, faisant usage de la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'assemblée générale des actionnaires en date du 10 juin 2025 aux termes de sa 12ème résolution, une émission, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, de 1 000 000 actions ordinaires nouvelles de la Société à un prix par action de 2.2380 euros, prime d'émission incluse, représentant la moyenne des cours moyens pondérés des volumes (VWAP) des 20 derniers jours de trading avec une décote de 15%, correspondant à un montant total de souscription de 2 238 000 euros (l'« Augmentation de Capital Réservée »).

Le prix de souscription de 2,2380 € représente une prime de ~8,9 % par rapport au cours de clôture du 15 août 2025.

Les actions émises feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur Euronext Growth à Paris (compartiment offre).

L'opération ne donnera pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers.

Le droit préférentiel de souscription a été supprimé au profit de l'investisseur suivant dans les proportions visées ci-après :

Investisseur	Nombre d'actions	Montant (€)
Adam Back	1 000 000	2 238 000 €
TOTAL	1 000 000	2 238 000 €

Conversion définitive de 4 760 000 OCA B-01 détenues par Fulgur Ventures

Fulgur Ventures a notifié la Société de son intention de convertir 4 760 000 OCA B-01 (les « OCA Tranche 1 ») parmi les OCA B-01 qu'il détient. La Société confirme ce jour la conversion définitive de 4 760 000 OCA B-01 détenues par Fulgur Ventures, entraînant l'émission de 8 750 000 actions ordinaires nouvelles de la Société à un prix de conversion unitaire de 0,544 €.

Ce prix de conversion avait été fixé par le Conseil d'administration en appliquant un premium de 30% par rapport au cours moyen pondéré des volumes des vingt derniers jours de bourse précédent la réunion du Conseil d'Administration du 4 mars 2025 décidant de l'émission des OCA B-01.

L'émission des 8 750 000 actions ordinaires nouvelles de la Société est intégralement libérée par compensation de créance. Conformément aux dispositions de l'article R. 225-134 du Code de commerce, la libération des actions ordinaires nouvelles par compensation de créance sur la Société fait l'objet d'un arrêté de compte établi par le conseil d'administration et certifié exact par le commissaire aux comptes.

Les OCA B-01 ont été converties en actions ordinaires de la Société dans les proportions suivantes :

Investisseur	OCA B-01 converties	Actions émises
Fulgur Ventures	4 760 000	8 750 000
TOTAL	4 760 000	8 750 000

Incidence sur la répartition du capital social de la Société

L'incidence de ces opérations sur la répartition du capital social de la Société est la suivante :

Actionnaires	Situation au 18 août 2025		Base totalement diluée (*)	
	Nombre d'actions	% capital	Nombre d'actions	% capital
Dirigeants	12 030 185	7.00%	18 418 953	5.54%
Fulgor Ventures	8 750 000	5.09%	145 911 009	43.93%
Adam Back	35 157 228	20.46%	37 412 138	11.26%
TOBAM	11 103 561	6.46%	14 809 515	4.46%
UTXO Management	-	0.00%	7 999 210	2.41%
Peak Hodl Ltd	2 500 000	1.45%	2 500 000	0.75%
Actions Gratuites**	-	0.00%	1 880 000	0.57%
Public & Institutionnel	102 319 323	59.54%	103 249 822	31.08%
TOTAL	171 860 297	100%	332 180 647	100%

(*) Calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital social de la Société en date du communiqué en y ajoutant les actions résultant (i) de la conversion de l'intégralité des OCA émises ou annoncées, (ii) de l'émission dans le cadre des mesures d'ajustement au profit des porteurs d'OCA Tranche 1 émises ou exercées à date, et (iii) de l'émission des actions gratuites dont l'attribution a été décidée. La Société rappelle que le capital existant et la base totalement diluée n'incluent pas à date l'ajout potentiel d'actions à son capital social résultant (i) de la conversion des BSA 2025-01 émis comme annoncé le 7 avril 2025 ainsi que (ii) des mesures d'ajustement au profit des porteurs d'OCA Tranche 1 non exercées à date. La Société rappelle également que la base totalement diluée n'inclut pas les actions susceptibles de correspondre aux montants non souscrits à date des 300 M€ d'augmentations de capital autorisées au profit de TOBAM.

(**) Actions Gratuites dont l'attribution a été décidée et n'ayant pas été effectivement émises à ce jour, comptabilisées dans la base totalement diluée.

Par ailleurs, la Société rappelle l'ajout potentiel d'actions à son capital social résultant (i) de la conversion des BSA 2025-01 émis comme annoncé le 7 avril 2025, ainsi que (ii) des mesures d'ajustement légales au profit des porteurs d'OCA Tranche 1. La répartition de ces dernières, ajustée des BSA exercés à date ainsi que des mesures d'ajustement légales exercées ou annoncées, est la suivante :

Actionnaires	Actions pouvant être émises au titre de l'exercice des BSA 2025-01 non exercés ou annoncés à date	Actions pouvant être émises au titre des mesures d'ajustement au profit des porteurs d'OCA non exercées ou annoncées à date	Total
Dirigeants	1 151 166	423 744	1 574 910
Fulgor Ventures	0	9 677 771	9 677 771
Adam Back	523 809	0	523 809
TOBAM	3 571	0	3 571
UTXO Management	0	530 559	530 559
Public & Institutionnel	5 306 067	0	5 306 067
TOTAL	6 984 613	10 632 074	17 616 687

L'opération d'augmentation de capital souscrite par Adam Back décrite ci-dessus pourrait permettre l'acquisition de ~17 BTC supplémentaires, portant la détention potentielle totale par la Société à 2 218 BTC.

Incidence des opérations sur les capitaux propres par action et sur la situation de l'actionnaire qui ne souscrit pas à l'opération

A titre indicatif, l'incidence des opérations annoncées dans le présent communiqué sur la quote-part des capitaux propres par action serait la suivante :

	Montant des capitaux propres	Nombre total d'actions	Quote-part des capitaux propres par actions (base non diluée)	Quote-part des capitaux propres par actions (base totalement diluée)(*)	Quote-part du capital
<u>Avant</u> les opérations	89 205 373,50 €	163 110 297	0,55 €	0,65 €	1%
<u>Après</u> les opérations	96 203 379,50 €	172 860 297	0,56 €	0,66 €	1%

(*) Pour les besoins du calcul de la quote-part des capitaux propres par action sur une base totalement diluée, le calcul est effectué sur la base :

- des capitaux propres au 31 décembre 2024 auxquels ont été ajoutés le produit (i) des augmentations de capital en numéraire, (ii) de la conversion de l'intégralité des obligations convertibles émises ou à émettre (iii) de l'exercice de l'intégralité des BSA 2025-01 attribués gratuitement à l'ensemble des actionnaires le 11 avril 2025 ainsi que des mesures d'ajustement légales consécutives à l'émission des BSA-2025-01 au bénéfice des porteurs d'OCA Tranche 1, et (iv) des opérations faisant l'objet du présent communiqué ;
- du nombre d'actions émises au 31 décembre 2024 ainsi que des actions émises ou à émettre au titre (i) des augmentations de capital en numéraire, (ii) de l'émission des actions gratuites dont l'attribution a été décidée, (iii) de la conversion de l'intégralité des OCA émises ou à émettre (iv) de l'exercice de l'intégralité des BSA 2025-01 attribués gratuitement à l'ensemble des actionnaires le 11 avril 2025 ainsi que des mesures d'ajustement légales consécutives à l'émission des BSA-2025-01 au bénéfice des porteurs d'OCA Tranche 1 et (v) des opérations faisant l'objet du présent communiqué.

Facteurs de risques

La Société rappelle que les facteurs de risques relatifs à la Société et à son activité sont détaillés dans son rapport financier annuel 2024, lequel est disponible sans frais sur le site internet de la Société (<https://www.cptlb.com>). La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la Société.

* * *

A propos de Capital B (ALCPB)

Capital B est une Bitcoin Treasury Company cotée sur Euronext Growth Paris, spécialisée dans le conseil et développement en Data Intelligence, IA et technologies décentralisées.

EURONEXT Growth Paris
Code Mnémonique : ALCPB
ISIN : FR0011053636
Reuters : ALCPB.PA
Bloomberg : ALCPB.FP

Contact :
contact@cptlb.com

Contacts - Actus Finance & Communication

Relations Investisseurs

Mathieu Calleux

tbg@actus.fr

Relations presse

Anne-Charlotte Dudicourt

acdudicourt@actus.fr – 06 24 03 26 52

Céline Bruggeman

cbruggeman@actus.fr - 06 87 52 71 99

Tous les communiqués de presse Capital B sont disponibles sur

[Financial information – Capital B](#)

Pour recevoir gratuitement tous les communiqués de presse, inscrivez-vous sur [Actusnews](#)
